

Monsieur, Madame,

Mon mari et moi habitons sur la rue de la Congrégation à Pointe St-Charles. On ne s'oppose pas au développement de ce site mais l'on s'oppose à la proposition des développeurs d'utiliser la rue Wellington et de détruire le parc de la Congrégation pour faire passer ses camions alors qu'ils pourraient utiliser la rue Marc-Cantin qui est déjà dans une zone industrielle. Le passage de ces camions sur la rue Wellington, selon nous, engendrerait beaucoup de bruit, de trafic et de congestion.. De plus l'on s'oppose à la perte d'un autre terrain vert à Pointe- St-Charles. La diversité des petits parcs déjà existants sera un atout à l'apport de la masse humaine que ce projet engendrera une fois terminé.

De plus lors de la rencontre publique du 25 janvier 2009, l'un des représentants de la ville de Montréal nous a confirmé que vous aviez eu l'accord du CN pour utiliser les passages à niveau qui se trouvent du côté de la rue Marc-Cantin.

En bref, ce sont les raisons pour lesquelles l'on s'oppose à la destruction du parc de la congrégation.

Merci de votre attention.

Sincèrement

Andrée Durand  
Patrick Camozzi